



Conférence-midi

Une opportunité pour un Canada plus vert?

Le projet de *Pacte mondial pour l'environnement*

21 Septembre 2018

Cet événement vise à présenter le *Pacte mondial pour l'environnement* au plus grand nombre d'acteurs de la protection de l'environnement et de la mise en œuvre du développement durable. En cours de discussion à l'ONU*, ce projet de traité international rassemble pour la première fois dans un texte, à vocation universelle, les principes fondamentaux du droit de l'environnement (<http://pactenvironment.org/fr/>).

La Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement est heureuse de s'associer à cette importante initiative, porteuse de progrès et d'amélioration pour la gouvernance de l'environnement.


Mais quelles sont les opportunités concrètes du *Pacte mondial pour l'environnement* pour les particuliers et les conséquences pour les institutions au pays? Les particuliers seront-ils ainsi mieux à même de jouer leur rôle de vigie et d'aiguillon vis-à-vis de l'État dans des domaines sensibles comme la protection de l'environnement, de la santé et de la biodiversité? Est-il trop ambitieux ou pas assez? Quels sont les principaux enjeux, voire les obstacles, à l'adhésion du Canada et de la fédération à ce pacte?

*La résolution inaugurant les négociations sur le *Pacte mondial pour l'environnement* a été adoptée le 10 mai 2018 par l'Assemblée générale des Nations Unies par une large majorité.

Pour répondre à ces questions nous avons réuni des experts en droit international :

Yann Aguila, conseiller d'État, est aujourd'hui avocat au Barreau de Paris. Professeur affilié à Sciences Po Paris et enseignant à l'École de Formation du Barreau de Paris (EFB), il préside la Commission Environnement du Club des juristes. Il est secrétaire général du Groupe d'experts pour le Pacte (GEP), un réseau d'une centaine d'experts internationaux, qui est à l'origine d'un projet de Pacte mondial pour l'environnement.

Geneviève Dufour est professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et directrice du programme de maîtrise en droit, cheminement droit



international et politique internationale appliqués. Elle est présidente de la Société québécoise de droit international, membre du Barreau du Québec et codirectrice du Bureau d'assistance juridique (BAJI) de l'Université de Sherbrooke. Elle est spécialiste de droit international économique et de droit international public. Ses recherches se concentrent sur les questions relevant du droit du libre-échange ainsi que des interactions entre le commerce international, le droit de l'environnement et les droits de la personne.

Éric Théroux est sous-ministre adjoint à la lutte contre les changements climatiques au Ministère du Développement Durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques. Entre 2012 et 2017, il a été responsable du sous-ministériat aux politiques, affaires francophones et multilatérales au Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur.

La conférence est organisée par la [Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement \(CRCDE\)](#) avec la collaboration du [Club des juristes](#), du [Groupe d'Experts pour le Pacte \(GEP\)](#), du [Bureau d'assistance juridique international \(BAJI\)](#), des [Hautes études internationales \(HEI\)](#) et de [l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société \(Institut EDS\)](#).

Horaire: 11h30 à 14h

Lieu: Espace Jardin (1440-A), pavillon Alphonse-Desjardins, Université Laval

Formation continue des avocats et des notaires

Formation d'un dispensateur reconnu par le Barreau du Québec aux fins de la formation continue obligatoire pour une durée de 1,5 heure.

Une attestation de participation représentant 1,5 heure de formation sera transmise aux notaires présents.

Pour information

crcde@fd.ulaval.ca

Inscription gratuite et obligatoire

www.fd.ulaval.ca/evenements